

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE
UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° Avis : AMI n° 025/MINRHE/UCM/EASE/2020/SC
 Pays : République Démocratique du Congo (RDC)
 Source de financement : EASE – IDA DON N° 177ZR & CREDIT 6018-ZR
 Nom du Projet : Projet d'Accès et d'Amélioration des Services Electriques « EASE »
 Services de consultant : Sélection d'un cabinet chargé du recrutement du personnel additionnel d'UCM, du personnel-clé de l'Autorité de Régulation du secteur de l'Electricité (ARE) et de l'Agence Nationale d'Electrification et des Services Energétiques en milieu rural et péri-urbain (ANSER)
 Date de publication : 13 janvier 2020

La République Démocratique du Congo (RDC) a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) des fonds en vue de financer l'accroissement de l'accès à l'électricité et l'amélioration des services énergétiques à travers un projet dénommé Projet d'Accès et d'Amélioration des Services Electriques « EASE » et se propose d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent contrat relatif aux services d'un cabinet chargé du recrutement du personnel additionnel d'UCM, du personnel-clé de l'Autorité de Régulation du secteur de l'Electricité (ARE) et de l'Agence Nationale d'Electrification et des Services Energétiques en milieu rural et péri-urbain (ANSER).

Le recrutement projeté vise le personnel suivant :

Pour UCM	Pour ARE	Pour ANSER
1) un responsable de la gestion technique	1) un directeur technique et de la régulation	1) un directeur technique
2) un chargé des financements des projets du secteur privé	2) un directeur administratif et financier	2) un directeur administratif et financier
3) un assistant au projet	3) un directeur des régimes juridiques et contentieux	3) un directeur juridique
	4) un directeur des affaires économiques et tarification	4) un directeur de partenariats et mobilisation
	5) un directeur de la promotion et communication	5) un directeur de développement socio-économique (directeur des projets)

L'objectif de la mission du consultant est de sélectionner le personnel appelé à occuper les postes sus-indiqués au terme d'une procédure compétitive qu'il organise jusqu'à l'évaluation des candidatures reçues dans ce cadre.

UCM invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte des consultants candidats sont :

1) EXPERIENCE GENERALE

1.1. Expérience générale en recrutement de personnel et acquisition de talents

2) EXPERIENCE SPECIFIQUE

1.2. Expérience spécifique en recrutement de personnel spécialisé (i) en gestion de projets, (ii) en ingénierie électrique, (iii) en droit dans le secteur des infrastructures (énergie, eau, routes), (iv) en finances ou (v) en économie, et justifiant d'au moins trois (3) références de missions de recrutement de profils internationaux ou nationaux pour des postes similaires, dans les 10 dernières années.

3) PERSONNEL-CLE DU CONSULTANT

Pour le besoin de la mission, le Consultant alignera le personnel-clé suivant :

- 3.1. un chef de mission
- 3.2. un ingénieur en électricité ou électromécanique
- 3.3. un économiste
- 3.4. un gestionnaire de projets
- 3.5. un expert en développement social
- 3.6. un juriste
- 3.7. un spécialiste en gestion des organisations ou des entreprises

4) CONNAISSANCE DE LA REGION

- 4.1. Expérience en Afrique Subsaharienne. Les références prises en compte sont celles des 5 dernières années, soit de 2015 à 2020
- 4.2. Expérience en RDC. Les références prises en compte sont celles des 5 dernières années, soit de 2015 à 2020

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des Directives : « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition janvier 2011, version révisée en juillet 2014 », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications et compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire et conjoint.

Un consultant sera sélectionné par la méthode fondée sur « **les Qualifications des Consultants** » conformément aux procédures de la Banque mondiale définies dans les Directives : « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition janvier 2011, version révisée en juillet 2014 ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence aux adresses électroniques indiquées ci-dessous.

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent parvenir par courrier ou par e-mail à l'adresse ci-dessous au plus tard **le jeudi 28 janvier 2021 à 15h00 (heure locale = TU+1)** et porter clairement la mention : « **AMI n° 025/MINRHE/UCM/EASE/2020/SC – Sélection d'un cabinet chargé du recrutement du personnel additionnel d'UCM, du personnel-clé d'ARE et d'ANSER** ».

*Unité de Coordination et de Management des Projets
du ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM)
1022, Avenue des Forces Armées de la RDC
(ex-Avenue du Haut Commandement)
Concession Gombe River - Zimbali
2^{ème} étage du bâtiment à usage administratif
Kinshasa-Gombe
République Démocratique du Congo
Tél. : (+243) 84 782 4066 ; (+243) 81 868 5536
E-mails : procurement@ucmenergie-rdc.com ou info@ucmenergie-rdc.com*

Maximilien MUNGA
Coordonnateur